

dollars. Ce qui veut dire qu'à l'époque on empruntait pour payer l'épicerie.

Il y a un vieux principe qui dit: quand je me regarde, je me déssole, mais quand je me compare, je me console. Jamais cette phrase n'a été aussi vraie que dans le cas présent. Qu'en est-il exactement présentement? En 1993, déficit de 34,5 milliards en dollars de 1993. Toujours en 1993, réduction de la moyenne des augmentations des dépenses de 15 p. 100 à 4 p. 100. Nous avons ramené le pourcentage moyen du Produit intérieur brut de la dette de 8 p. 100 qu'il était dans le temps du Parti libéral à 5,2 p. 100. Les taux d'intérêt de 1980 avec les Libéraux étaient de 22 p. 100. En 1993, ils sont à 6 p. 100 et à 7 p. 100.

En 1980, le taux d'inflation était de 12 p. 100. En 1993, il se situait à 2 p. 100. Nous sommes passés d'un déficit de 16 milliards de dollars sur les opérations à un surplus de 6,5 milliards de dollars sur nos opérations aujourd'hui. Non seulement nous n'empruntons plus du tout pour payer l'épicerie, mais nous produisons un surplus de 6,5 milliards de dollars qui nous permet d'absorber une partie du coût de l'intérêt sur la dette.

• (1540)

Et que dire de l'augmentation des exportations vers les États-Unis qui, grâce à nos politiques, a atteint un niveau record de 122,3 milliards de dollars, en hausse de 13,5 p. 100, comparativement à 1991. Cela est important, lorsqu'on sait que chaque tranche de 100 000 \$ supplémentaire de ventes à l'extérieur du pays, en termes d'exportations, permet de créer un nouvel emploi sur une base annuelle. On pourrait continuer ainsi encore longtemps. Mais cela ne vise qu'à nous démontrer clairement que nous sommes maintenant vraiment sur la bonne voie.

Fondamentalement, pourquoi pouvons-nous maintenant prétendre voir la lumière au bout du tunnel? Parce que ce gouvernement a fait face à ses responsabilités, conformément au mandat que lui a confié la population et malgré l'opposition vicieuse des Libéraux et des Néo-démocrates, en présentant une multitude de projets de loi semblables au projet de loi C-113, afin de reprendre le contrôle des dépenses publiques et de réduire les dépenses publiques.

Cela a permis de démontrer, sur le plan international, qu'il est encore possible pour le Canada de prendre les décisions qui s'imposent afin de rétablir l'état de ses finances et de vivre selon ses moyens.

### *Initiatives ministérielles*

Les décisions que nous avons prises n'avaient pour ultime objectif que de réparer une situation atroce et dangereuse pour l'avenir de ce pays, issue de l'héritage Trudeau-Chrétien. Mais durant toutes ces années, à la suite de chaque débat que nous avons tenu en cette Chambre sur les projets de loi visant à contrôler les dépenses publiques, un fait indéniable est ressorti, et c'est la désinformation dont a fait preuve l'opposition.

Combien de déclarations apocalyptiques, d'exagérations sans aucun fondement, d'accusations vicieuses ont été à la base de la stratégie de désinformation du Parti libéral, du Nouveau Parti démocratique et des membres du Bloc québécois? Il faut dire que ces gens n'ont jamais hésité à appuyer ou à cautionner des déclarations disproportionnées de groupes de pression et de syndicats.

Le débat sur le projet de loi C-113 en est un exemple aussi éloquent que ce fut le cas pour le projet de loi C-21, que ce fut le cas pour les brevets pharmaceutiques, pour le libre-échange avec les États-Unis, et à combien d'autres occasions. Mais, concernant particulièrement le projet de loi C-113, nous avons été témoins d'une panoplie d'affirmations douteuses dont l'honnêteté intellectuelle se veut fort discutable.

Que dire de l'action menée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, la FTQ, qui, après avoir ameuté la population, après avoir organisé l'occupation des bureaux des députés du Québec et, dans certains cas, vandalisé ces mêmes bureaux, n'ont même pas su se présenter devant le comité législatif pour présenter leurs arguments, et ceci, après avoir confirmé leur présence au comité. Aucune excuse ne nous est parvenue, aucune explication. On ne s'est tout simplement pas présenté.

C'est très facile, lors de manifestations sur la place publique, d'envoyer toutes sortes de choses en l'air, mais lorsque c'est le temps de venir témoigner devant un comité de la Chambre, un comité législatif, pour présenter ses arguments, on ne se présente pas, on n'avertit pas, on ne s'excuse pas. Je trouve cette attitude assez discutable. Durant tout ce temps-là, et depuis, ils continuent de provoquer des manifestations en recourant, une fois de plus, à la désinformation. Qui, dans cette Chambre, appuyait ces actions tout à fait inacceptables? Le député de Timmins—Chapleau.

Dans le projet de loi, nous disons que nous gelons les prestations d'assurance-chômage en réduisant le taux de 60 p. 100 à 57 p. 100 pour une période de deux ans. Alors, pourquoi la CSN, dans la conclusion de son mémoire présenté devant le comité législatif, a-t-elle omis de préciser que cette mesure s'applique à une période de deux ans? L'ont-ils fait par oubli ou délibérément? Toujours dans le même document, la CSN dit, et je cite: